Édition spéciale budget

Volume 30 - Numéro 1
23 janvier 2019

ALLOCUTION DU MAIRE

Les principaux dossiers à venir en 2019 se résument ainsi :

Remplacement ou mise à niveau des infrastructures municipales : Le garage municipal et le pavillon des loisirs devront faire l'objet d'une rénovation majeure ou de leur remplacement. Une politique de gestion des actifs devra être mise en place afin d'évaluer les différentes infrastructures de la Municipalité.

Développement économique : Le conseil a mis sur pied au cours de l'année 2018, un comité de développement économique qui se penche sur divers moyens pour favoriser le développement de la Municipalité. Un budget annuel est également prévu pour concrétiser leurs recommandations.

Culture, loisirs et tourisme : Tout un éventail de loisirs sera offert à la population labelloise, principalement au parc du Centenaire, au dôme et au centre communautaire. Les services, toujours grandissants, offerts par le camp de jour seront bonifiés encore en 2019 en fonction de la demande.

Famille : La mise à jour de la politique familiale de la Municipalité et de son plan d'action sera une des priorités de la Municipalité pour l'année 2019.

BUDGET 2019

Le taux de la taxe foncière générale passera de 0,7043 $ à 0,7184 $ du 100 $ d'évaluation pour le secteur résidentiel. Les taux des taxes pour le service d'aqueduc auront des variations entre -3 % à 11 % et ceux pour le service d'égout augmenteront de 2 à 3 % selon les catégories. La taxe sur les matières résiduelles demeurera à 159 $ et celle sur l'environnement à 23 $. La taxe du service de la dette diminuera de 0,0240 $ à 0,0224 $ et la taxe pour la Sûreté du Québec sera majorée de 0,0774 $ à 0,0808 $. Ainsi, de façon globale, le compte de taxes augmentera légèrement pour la plupart des propriétés.

Ce budget comprend la réalisation de certains projets, dont divers supports financiers aux organismes communautaires, qui contribuent à faire de Labelle un milieu de vie agréable aux activités diversifiées.

Sans entrer dans le détail, soulignons les principaux projets spéciaux ou modifications apportées au budget des différents services :

<u>Administration</u>
Les modifications nécessaires à la diffusion du nouveau logo de la Municipalité continueront cette année. Ainsi, les divers bâtiments municipaux se verront parés de nouvelles enseignes et numéros civiques arborant notre nouvelle image.

Les efforts réalisés par la Municipalité au maintien de la Clinique médicale à Labelle sont reconduits et une aide sera encore accordée à la Chambre de commerce de Labelle afin de lui donner la possibilité de réaliser divers projets.

Sécurité publique et protection incendie

Le budget de fonctionnement de la protection incendie en 2019 permettra de poursuivre les activités du service en conformité avec le schéma de couverture de risques, et pour lesquelles nous continuons toujours à recevoir d'excellents commentaires de nos citoyens.

Le Service s'équipera du matériel nécessaire pour effectuer le sauvetage d'urgence en milieu isolé ainsi que d'une caméra thermique.

Travaux publics

De façon récurrente, ce budget prévoit des sommes pour l'amélioration des fossés, l'émondage et le rechargement de chemins ainsi que le remplacement de ponceaux.

Des investissements seront réalisés, entre autres, le remplacement de la niveleuse et d'un camion cube, le débroussaillage des chemins, la peinture de certains équipements, la construction d'un nouveau garage (aide financière demandée) et possiblement le remplacement du pavillon des loisirs. Des travaux de lignage de rue et de scellement de fissure sont également prévus.

La Municipalité, ayant acquis le terrain adjacent au garage municipal et mis la réserve de sable à l'abri des regards, continuera l'aménagement de ce terrain.

Un nouveau système informatique ainsi que plusieurs pièces devront également être acquis pour l'usine d'eau potable et les murs de soutènement autour des étangs aérés devront faire l'objet de réparations importantes.

Aménagement et urbanisme

Des modifications à la réglementation d'urbanisme seront réalisées cette année. Des sommes ont également été mises de côté pour une refonte de la réglementation, mais celle-ci devra attendre l'adoption d'un nouveau schéma d'aménagement par la MRC.

Des sommes ont également été prévues pour régulariser certains dossiers et possiblement pour procéder à la fermeture de chemins sans utilité pour la Municipalité.

Environnement

En 2019, nous continuons dans le même sens qu'entrepris depuis une dizaine d'années, soit l'application des règlements sur la protection des rives et la surveillance des installations septiques. Le règlement obligeant le remplacement des puisards et celui autorisant une aide financière à cet effet ayant été reconduit jusqu'au 9 septembre 2019, une attention sera portée sur le respect de ceux-ci.

Culture, loisirs et tourisme

L'entente avec la SÉPAQ afin que les citoyens de Labelle puissent bénéficier de la plage du secteur La Cachée et un accès au parc sans frais, ayant connu une grande popularité, devra également être reconduite. Les sommes investies jusqu'à présent par la Municipalité serviront à améliorer le chemin d'accès au parc.

Le toit de la gare devra également être refait cette année et une piste multifonctionnelle sera aménagée à la condition que l'aide financière à cet effet nous soit accordée.

Les installations du dôme ainsi que celles du centre communautaire seront bonifiées encore cette année par l'ajout de matériel.

Bibliothèque

Le budget 2019 servira à assurer le maintien du développement de notre collection de livres pour la garder aux normes. Des sommes ont également été prévues pour la tenue d'un salon du livre, pour l'achat d'un ordinateur et de jeux de société ainsi que pour certains projets liés à la persévérance scolaire.

Contrôle biologique des insectes piqueurs

Suite à la consultation effectuée auprès des contribuables de la Municipalité, où 57% de ceux-ci se sont prononcés en faveur du contrôle biologique des insectes piqueurs sur le territoire de Labelle, le conseil a l'intention d'aller de l'avant avec ce projet et d'adopter, dès que les résultats des consultations et les orientations des autres municipalités faisant partie de l'appel d'offres seront connus (donc le prix final), la résolution accordant le contrat et le règlement modifiant la taxation à cet effet.

IMPACTS SUR LE COMPTE DE TAXES

Un nouveau rôle d'évaluation est entré en vigueur le 1er janvier 2018 et celui-ci ne comportait, en moyenne, aucune augmentation de valeur. Toutefois, cela n'empêche pas que la valeur de certaines propriétés ait pu augmenter ou diminuer.

Malgré un contrôle serré des dépenses du budget 2019, le conseil a dû se résoudre à augmenter légèrement le taux de la taxe foncière. L'impact sur le compte de taxes sera modeste pour les propriétés desservies et encore plus pour les propriétés non desservies.

À titre d'exemple, le compte de taxes estimé d'une résidence dont la valeur n'a pas fluctué :

Valeur de	Compte 2018	Compte 2019	Différence	% de dim. ou augm.
180 000 $ avec tous les services	2 032.16 $	2 088.70 $*	56.54 $	2.71 %
180 000 $ non desservie	1 637.84 $	1 666.28 $*	28.44 $	1.71 %
325 000 $ avec tous les services	3 210.73 $	3 290.17 $*	79.44 $	2.41 %
325 000 $ non desservie	2 810.61 $	2 861.95 $*	51.34 $	1.79 %

** Montant auquel devra être ajouté le contrôle biologique des insectes piqueurs, le cas échéant.*

Je tiens à préciser que l'adoption des prévisions budgétaires ne constitue pas une décision de toutes les dépenses qui seront réalisées en 2019. Chacun des projets sera analysé par le conseil et réalisé conformément aux lois ainsi qu'aux règlements et politiques de la Municipalité.

Le maire, Robert Bergeron

CRÉDIT D'IMPÔT POUR MISE AUX NORMES D'INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES RÉSIDENTIELLES

Vous pourriez avoir droit au crédit d'impôt remboursable pour la mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles si, entre autres, les conditions suivantes sont remplies :

Vous résidiez au Québec le 31 décembre 2017 (ou le jour où vous avez cessé de résider au Canada en 2017);

Vous ou votre conjoint avez conclu une entente **après le 31 mars 2017, mais avant le 1er avril 2022**, avec un entrepreneur qualifié afin qu'il réalise des travaux portant sur des installations d'assainissement des eaux usées à l'égard d'une habitation admissible (soit, en règle générale, une habitation située au Québec dont vous êtes propriétaire et qui constitue votre lieu principal de résidence ou, à certaines conditions, un chalet dont vous êtes propriétaire).

Calcul du crédit

Le montant du crédit que vous pouvez demander en 2017 pour une habitation admissible est égal à 20 % des dépenses admissibles **payées en 2017, mais après le 31 mars**, qui dépassent 2 500 $. Le crédit d'impôt maximal est de 5 500 $ par habitation admissible.

Pour connaître toutes les conditions donnant droit à ce crédit d'impôt et pour en calculer le montant, remplissez le formulaire *Crédit d'impôt pour mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles* (TP-1029.AE).

http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/eaux-usees/residences_isolees/credit-impot.htm

AVIS PUBLIC

RELATIF À L'ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Par la présente, avis est donné que lors de la séance extraordinaire du 17 décembre 2018, le conseil municipal a adopté les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2019 et le programme triennal d'immobilisations, comme suit :

SOMMAIRE DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT			
	Budget 2018	**Budget 2019**	**Variation**
Revenus			
Taxes	4 425 839 $	4 595 801 $	169 962 $
Tenant lieu	121 608 $	121 870 $	262 $
Transferts	192 487 $	200 458 $	7 971 $
Services rendus	193 798 $	212 382 $	18 584 $
Imposition droits, amendes et pénalité, intérêts	286 509 $	278 489 $	(8 020) $
Autres	111 000 $	91 000 $	(20 000) $
Total des revenus	**5 331 241 $**	**5 500 000 $**	**168 759 $**
Charges			
Administration	842 405 $	848 320 $	5 915 $
Sécurité publique	575 597 $	600 042 $	24 445 $
Transport	1 377 125 $	1 407 823 $	30 698 $
Hygiène du milieu	752 755 $	726 145 $	(26 610) $
Santé et bien-être	16 000 $	18 000 $	2 000 $
Aménagement, urbanisme et développement	268 301 $	282 999 $	14 698 $
Loisirs et culture	884 868 $	923 188 $	38 320 $
Financement	126 479 $	114 984 $	(11 495) $
Total des charges	**4 843 530 $**	**4 921 501 $**	**77 971 $**
Conciliation à des fins budgétaires			
Affectation de fonds	119 089 $	204 829 $	85 740 $
Remboursement dette à long terme	368 622 $	373 670 $	5 048 $
Autres éléments de conciliation			
Total des éléments de conciliation	**487 711 $**	**578 499 $**	**90 788 $**
Excédent à des fins budgétaire	0	0	0

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2019-2020-2021

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION					Mode de financement
Service	**Description**	**2019**	**2020**	**2021**	
Administration					
	Parc des Cheminots		21 700 $		Excédent non affecté
Incendie					
	Équip. sauvetage en milieu isolé	22 415 $			Excédent non affecté
Transport					
	Garage municipal	2 500 000 $			Emprunt
	Remplacement d'un cube	47 244 $			Réserve flotte de véhicules
	Remplacement de la niveleuse	492 391 $			Emprunt*
Loisirs et culture					
	Rénovation du Pavillon des Loisirs		500 000 $		Emprunt
	Total	**3 062 050 $**	**521 700 $**		

*Remboursé par la réserve pour la flotte de véhicules.

DONNÉ à Labelle, ce dix-neuvième jour de décembre deux-mille-dix-huit (19 décembre 2018).

Claire Coulombe,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Versements de vos taxes
Veuillez noter que pour les paiements SIPC (guichet automatique, par téléphone ou par Internet), votre numéro de compte est le numéro de matricule. Il est de votre responsabilité de vous assurer que votre paiement a bien été effectué. Vous pouvez contacter votre institution financière ou nous contacter pour procéder à la vérification du paiement.

Paiement par la poste
Si vous n'avez pas vos coupons de remise, veuillez inscrire lisiblement à l'endos du chèque, le numéro de matricule ou l'adresse de votre propriété dans la Municipalité de Labelle .

Nouveaux acheteurs
Si en cours d'année, vous acquérez une nouvelle propriété à Labelle, sachez que vous ne recevrez pas un nouveau compte de taxe. Vous avez la responsabilité de vérifier l'état de vos taxes ainsi que l'adresse postale qui est inscrit à votre dossier de propriété. Pour vérifier ces informations, vous pouvez communiquer avec Suzie Durand au 819-681-3371 poste 5005.

DÉNOMINATION ET EMPLACEMENT DES SALLES MUNICIPALES

Voici un petit rappel des noms ainsi que de l'emplacement des diverses salles municipales de la Municipalité.

Salle Wilfrid Machabée:
1, rue du Pont, en-haut de l'Hôtel de ville

Club de l'Âge d'Or:
1, rue du Pont, entrée à l'arrière

Salle Valiquette:
7393, boul. du Curé-Labelle,
en-haut de la Maison de la culture
Antoinette-Malo-Dumontier (bibliothèque)

Pavillon des loisirs:
15, rue des Loisirs, à côté du terrain de balle

Gymnase du centre communautaire, piscine et chapelle:
29, rue du Couvent

Dôme:
25, rue des Loisirs, derrière le Pavillon des loisirs

SÉANCES DU CONSEIL 2019

Pour l'année 2019, les séances ordinaires du conseil se tiendront à partir de 20h aux dates suivantes à la salle Wilfrid-Machabée:

Lundi 21 janvier	Mardi 21 mai	Lundi 16 septembre
Lundi 18 février	Lundi 17 juin	Lundi 21 octobre
Lundi 18 mars	Lundi 15 juillet	Lundi 18 novembre
Lundi 15 avril	Lundi 19 août	Lundi 16 décembre

DATE DE TOMBÉE DE LA PROCHAINE ÉDITION

Info municipale

Merci de nous aider à vous offrir un petit journal local qui nous ressemble.

Date de tombée 18 janvier 2019
Date de parution 6 février 2019

Bibliothèque Lancia-Monette
819-681-3371
Nathalie Robson, poste 5021

Si vous désirez vous inscrire à la bibliothèque, n'oubliez pas d'apporter une preuve de résidence. L'abonnement est gratuit pour les résidents/contribuables ainsi que l'accès aux postes informatiques et au réseau Internet sans fil.

Heures d'ouverture :

Mardi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Mercredi : 12 h 30 à 16 h 30
Jeudi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Vendredi : 10 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h 30
Samedi : 9 h à 12 h 30

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter Nathalie Robson, directrice, au 819-681-3371, poste 5021 ou par courriel :
biblio@municipalite.labelle.qc.ca
Vous pouvez également consulter notre page web :
www.reseaubiblioduquebec.qc.ca/labelle

Information sur les propriétés
Évaluation en ligne et cartographie

Vous savez que vous pouvez avoir accès aux évaluations foncières ainsi qu'à la cartographie de la Municipalité?

Le service en ligne se trouve sur le site internet de la MRC des Laurentides. Vous pouvez également retrouver un lien directement sur notre site Internet au bas à gauche de notre page d'accueil sous l'appellation «MATRICE GRAPHIQUE».

Cet outil permet d'avoir un recueil de renseignements tels que la valeur du bâtiment et du terrain, la superficie, les mesures du terrain, les courbes de niveau, le réseau routier, les cours d'eau, des photos aériennes etc… La matrice graphique est toutefois un outil de consultation, sans valeur légal qui transmet des informations et des données utiles, mais pouvant être approximatives.

Bonne recherche…

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Robert Bergeron

- Maire;
- Membre du Conseil des maires de la MRC;
- Président du Transport adapté et collectif des Laurentides;
- Membre du Comité de plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) des Laurentides;
- Membre d'office sur tous les comités et commissions de la Municipalité;
- Représentant de la MRC des Laurentides au conseil d'administration de TRICENTRIS;
- Responsable du dossier d'Internet haute-vitesse;
- Président de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR);
- Membre de la Société de protection du bassin versant de la rivière Maskinongé (PROMA).

Yvan Guindon

- Responsable de la Commission des finances;
- Membre de la Commission des ressources humaines;
- Responsable du dossier de la protection de l'environnement;
- Membre du Comité de développement économique;
- Membre du Conseil d'administration de l'organisation des bassins versants (OBV) des rivières Rouge-Petite-nation et Saumon et membre de l'OBV Rivière-Rouge-Nord;
- Membre-substitut de la Société de protection du bassin versant de la rivière Maskinongé (PROMA);
- Représentant de la Municipalité auprès du Comité de retraite.

Patrice Charette

- Conseiller responsable du Service des travaux publics et de la voirie;
- Conseiller délégué à l'Office municipal d'habitation;
- Représentant de la Municipalité auprès du Comité de la gare;
- Membre Comité de la sécurité publique et incendie, incluant la Sûreté du Québec;
- Représentant de la Municipalité au Conseil d'administration du Manoir Labellois.

Gaétan Marier

- Conseiller responsable des loisirs, du tourisme et de la culture;
- Membre du Comité de développement économique;
- Représentant substitut auprès du Comité des loisirs;
- Représentant de la Municipalité auprès de la Maison des jeunes;
- Responsable des questions familiales ou des aînés et représentant auprès de Carrefour action municipale et famille;
- Conseiller de la politique familiale et de la démarche Municipalité amie des ainés (MADA);
- Conseiller sur le Comité d'horticulture et de l'embellissement;
- Membre de la Commission des ressources humaines.

Louise Gaudreau

- Représentante de la Municipalité auprès de Réseau-Biblio des Laurentides;
- Conseillère attitrée aux loisirs, au tourisme et à la culture;
- Conseillère sur le dossier de la protection de l'environnement;
- Conseillère responsable de la politique familiale et de la démarche Municipalité amie des ainés (MADA);
- Conseillère responsable du Comité d'horticulture et de l''embellissement;
- Représentante de la Municipalité auprès du Comité des loisirs;
- Représentante substitut de la Municipalité auprès de la Maison des jeunes;
- Représentante substitut de la Municipalité au Conseil d'administration du Manoir Labellois;
- Membre de la Commission des ressources humaines.

Michel Lefebvre

- Conseiller responsable du dossier de la sécurité publique et incendie, incluant la Sûreté du Québec
- Conseiller responsable de la Commission des ressources humaines;
- Conseiller responsable du Comité consultatif d'urbanisme et des dossiers d'urbanisme;
- Membre du Comité de développement économique;
- Membre du Comité Village-Relais;
- Membre de la Commission des finances.

Réjean Nantel

- Membre de la Commission des ressources humaines;
- Responsable du Comité de développement économique;
- Représentant de la Municipalité auprès de la Chambre de commerce de Labelle.

CRÉDITS PHOTOS: **ALLEN MCEACHERN** - *PHOTOGRAPHE COMMERCIAL*

POUR NOUS JOINDRE

Hôtel de ville
1, rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0
Téléphone : 819-681-3371, **Télécopieur** : 819-686-3820
Courriel : info@municipalite.labelle.qc.ca, **Site internet** : www.municipalite.labelle.qc.ca

PAR SERVICE

CONSEIL MUNICIPAL

Maire	Robert Bergeron	(5006)

ADMINISTRATION

Direction générale	Claire Coulombe, directrice générale	(5004)
Finances	Nicole Bouffard, dg adjointe	(5002)
Greffe	Geneviève Gaudreau	(5003)
Taxation	Suzie Durand	(5005)
Réception	Danielle Lacasse	(5000)

LOISIRS, TOURISME ET CULTURE

Culture, loisirs et tourisme	Paul S. Gervais, directeur	(5009)
	Nicolas Bottreau, technicien	(5016)
Camp de jour		(5028)
Bibliothèque	Nathalie Robson, directrice	(5021)
Piscine		(5014)
Société d'histoire	Gilbert Cholette	(5022)
Bureau d'accueil touristique	Suzanne Ally-Grenier	(5040)

SERVICE D'INCENDIE

Daniel De La Chevrotière, directeur	(5023)
Urgence	911

TRAVAUX PUBLICS

Giovanni Fiorio, directeur	(5010)
Nathalie Mayer, secrétaire	(5001)
Télécopieur	(819) 686-1073
Urgence (voirie)	**(819) 429-9111**

URBANISME

Marc Blaquière, directeur	(5007)
Maryse Trudel, responsable adjointe	(5008)
Nathalie Mayer, secrétaire	(5001)
Martin Ouimet, environnement	(5031)

INFO MUNICIPALE: COPYRIGHT 2016, MUNICIPALITÉ DE LABELLE. TOUS DROITS RÉSERVÉS.